

Zoé Gallez,

juriste engagée dans la cause
environnementale et l'économie sociale

Impliquée depuis toujours dans différents mouvements alternatifs, Zoé Gallez est l'une des fondatrices de « Terre-en-vue » qu'elle coordonne depuis 2 ans. Ce mouvement a pour objet la mise à disposition de terres agricoles aux agriculteurs afin qu'ils puissent exercer leur profession et créer du lien avec les citoyens. En 2020, « Terre-en-vue » a reçu le prix de l'Économie sociale. Rencontre avec cette ancienne étudiante de la Faculté de droit, maman de trois enfants et passionnée par son travail qui contribue à une cause mondiale.



Omalius: Qu'est-ce qui vous a amenée à participer à la création de ce mouvement ?

Z.G.: Mon aventure à Terre-en-vue a démarré sur une rencontre. En février 2011, j'ai pris le train pour me rendre à Louvain-la-Neuve. Je me suis assise face à une personne plongée dans un livre sur la décroissance. On a discuté. Il était agriculteur et m'a expliqué qu'il se rendait à une réunion pour lancer un projet inspiré de « Terre de liens » (France) dont l'objectif est d'acheter des terres pour soutenir les agriculteurs biologiques. J'ai été séduite par l'idée. Alors, en boutade, il m'a dit « je me suis engagé à recruter une juriste, je crois que je l'ai trouvée ». Quelques heures plus tard, je l'ai accompagné à la réunion et j'ai rejoint le mouvement.

J'ai toujours eu envie de créer des projets. Il est important de souligner que nous avons tout de suite formé un groupe. Nous avons organisé des forums avec des agriculteurs et des associations pour que ce soit véritablement un mouvement collectif. C'est important pour moi. Je suis aussi une amoureuxse de la nature et je suis très sensible à la question alimentaire. « Terre-en-vue » rejoignait donc mes valeurs. J'y avais ma place puisque je pouvais apporter mes connaissances en matière juridique et en microfinance.

O.: Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots le mouvement « Terre-en-vue » et ses missions ?

Z.G.: Notre vision repose sur le principe que nous sommes tous dépendants du système alimentaire et des terres agricoles qui nous nourrissent. Elles sont actuellement très chères et il est inacceptable que les agriculteurs prennent tous les risques financiers pour les acquérir. Ces terres ne devraient pas être une marchandise mais un bien commun précieux. Nous devons donc partager la responsabilité de l'accès à la terre. Nous devons soutenir les agriculteurs pour qu'ils puissent exercer leur métier. L'évolution de notre agriculture est interpellante tant au niveau environnemental que social. Je pense ici à la solitude et la détresse des agriculteurs. Il nous faut réfléchir à changer le modèle de manière solidaire et intelligente. Nous travaillons donc aussi au niveau politique. J'ai par exemple suivi de près la réforme du bail à ferme ou les auditions parlementaires sur le foncier agricole.

« Terre-en-vue » est aussi un mouvement concret, pas

uniquement idéologique. C'est pourquoi nous avons créé une coopérative qui permet de rassembler les citoyens qui contribuent chacun à leur mesure pour financer des projets. Cela nous permet d'acheter des terres qui appartiennent à la coopérative et qui sont mises à la disposition des agriculteurs. Nous avons déjà soutenu une quinzaine de projets et une dizaine sont en cours. Nous avons acquis une centaine d'hectares et réuni 3.000.000 d'euros de capital social grâce à la contribution de 3.000 citoyens. Nous essayons de toucher un public varié parce que l'idée est de recréer du lien entre agriculteurs et citoyens. C'est la raison pour laquelle nous avons adopté une approche par projet.

O.: « Terre-en-vue » a reçu le prix de l'Économie sociale en 2020. Ce prix a pour objectif de mettre en valeur des entreprises sociales wallonnes et bruxelloises qui se distinguent par leur impact sociétal, développent des modèles économiques innovants et résilients tout en créant des emplois durables. Quelles sont les spécificités de votre association ?

Z.G.: C'est une belle récompense. Nous nous inscrivons vraiment dans la philosophie de l'économie sociale parce que nous soutenons directement des projets d'entrepreneuriat agricole qui ont du sens, qui respectent l'environnement, qui ont la volonté de nourrir les personnes en circuit court. Nous ne pouvons pas proposer aux coopérateurs un dividende

ou une rémunération. Mais nous leur proposons de soutenir un projet sociétal, avec une vision différente. Nous sommes en lien avec beaucoup d'autres projets d'économie sociale avec lesquels nous faisons mouvement.

O.: L'économie sociale est-elle suffisamment présente dans les parcours universitaires ?

Z.G.: Je pense que les jeunes sont de plus en plus conscients des enjeux de notre société et veulent du changement. J'espère que cette crise ne va pas leur couper les ailes. La situation actuelle est vraiment malheureuse au niveau social et cela me préoccupe beaucoup. J'espère qu'ils vont pouvoir se revoir rapidement et se lancer dans des projets parce qu'ils en ont l'énergie et parce que nous sommes face à des défis énormes.

Au niveau des parcours de formation, je pense qu'il y a de plus en plus d'initiatives qui se créent. Nous sommes d'ailleurs souvent sollicités par des étudiants, des chercheurs, des professeurs qui veulent étudier l'évolution de « Terre-en-vue » sous l'angle de l'innovation sociétale. Je suis plutôt positive même s'il reste évidemment beaucoup de choses à faire.

Antoinette Minet

O.: Quels conseils donneriez-vous aux étudiants en droit qui veulent agir en faveur de l'environnement ?

Z.G.: Je leur dirais surtout de développer leur réseau, de s'impliquer dans des projets pour acquérir des expériences variées, pour apprendre et rencontrer des gens. C'est par la discussion avec d'autres et par l'émulation qu'on peut créer des projets et des changements sociétaux. Je leur dirais d'être ouverts parce qu'il y a plein de possibilités. Les études de droit permettent d'avoir des outils concrets de compréhension du fonctionnement de la société, d'être actifs à différents niveaux comme la création de projets ou la politique.

O.: Que reprenez-vous de vos années passées à l'Université de Namur ?

Z.G.: Ce que je retiens surtout ce sont les amitiés que j'ai nouées sur les bancs de l'université, dans les kots à projet ou à travers d'autres projets. Le voyage que j'ai fait avec la FUCID aux Philippines m'a également fort marquée. Ces voyages sont bien préparés. Ils nous emmènent à la rencontre d'associations locales en Belgique. Aux Philippines, l'accompagnement et les liens avec les populations locales étaient aussi très intéressants. Et puis, j'ai adoré ma rencontre et les échanges avec Rita Rixen, adjointe à la direction de la FUCID. Suite à ce voyage, nous avons créé le kot à projet Kap Sud.

Dates clés

2001-2002: Un semestre à Vienne et un en Australie à la rencontre des populations aborigènes	2002-2004: Candidatures en droit à l'UNamur	2005-2006: Erasmus au Brésil	2007-2011: Stage au barreau au sein d'un bureau spécialisé en droit des asbl	2010-2011: Formation en microfinance à Solvay	Depuis 2011: Chargée de projet chez « Terre-en-vue » (bénévole puis salariée en 2013) https://terre-en-vue.be
	2004-2006: Master en droit à l'UCLouvain	2006-2007: Master complémentaire en création d'entreprise à l'UCLouvain	2008-2012: Assistante en droit commercial à l'UCLouvain	2011-2012: Juriste à la Boutique de Gestion (économie sociale)	



OMALIUS est le magazine de l'Université de Namur. Il est diffusé à 7.000 exemplaires. Les articles ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation écrite de l'auteur et avec la mention de la source. Certains titres sont de la rédaction.

www.unamur.be

IMPRIME SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

Avis à nos lecteurs et lectrices:
pour ce numéro, Omalius a collaboré avec le caricaturiste La Mine. Derrière ce pseudonyme, se cache un membre de notre université: Mathieu Minet, conseiller pédagogique au sein de la Faculté de philosophie et lettres. La Mine illustrera régulièrement les rubriques de notre magazine. Merci à lui!

Rédaction

Marie-Aline Fauville, Noëlle Joris, Stéphane Leyens, Laura Manne, Antoinette Minet, Laura Rizzerio, Léa Vergoni.

Administration de la communication

Rue de Bruxelles 53 - 5000 Namur - Tél. 081 72 51 73

Abonnement et changement d'adresse

omalius@unamur.be - Tél. 081 72 50 32

Graphisme et impression

Dreamcom (Charleroi)

Comité de programmation

Annick Castiaux (Présidente), Morgane Belin, Sophie Arcq, Elise Defreyne, Jean Delvaux, Karin Derochette, Marie-Aline Fauville, Marie-France Juchert, Benoît Frenay, Esther Haineaux, Noëlle Joris, Catherine Lambert, Antoinette Minet, François Nélis, Carole Payen, Laura Rizzerio.

Directeur de publication

François Nélis

Éditeur responsable

Naji Habra, Recteur de l'Université de Namur (61 rue de Bruxelles - 5000 Namur)